



ediformation

AUTISME & TSA

POSTULER AU PARCOURS EDIAC

Vous êtes attiré par la transmission et la formation, vous êtes dynamique, mobile, alors si vous répondez aussi aux critères suivants n'hésitez pas à postuler



PROFIL

Psychologue : DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum)
ou Titre TCC (147 h minimum)
ou ASP EDI FORMATION
et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme d'un an minimum.

Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien :
DU AUTISME ou DU ABA (120 h minimum)
ou ASP EDI EDI FORMATION
et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme de 3 ans minimum.

Dans les 2 cas, avoir suivi la session EDI FORMATION F 1 ou F 2 "Autisme et stratégies d'accompagnement" 35 h .

CANDIDATURE

Joindre :
Une lettre de motivation
CV complet
+ copies de tous les titres / diplômes / attestations mentionnés.

Bibliographie des ouvrages étudiés sur l'autisme

Travaux réalisés par vos soins.

Un ou deux extraits vidéos (5 minutes maximum) de vos interventions auprès d'une ou deux personnes TSA

Un protocole d'une évaluation récente et le PPI correspondant, dans le domaine de la communication.

DEROULEMENT

140 heures 20 jours

Vous participez en tant que stagiaire formateur :

- aux sessions F1 ou F2, F26, F5, (98 heures)
- aux sessions F15 (42 heures en intra) – intervention alternant théorie et pratique avec le formateur en situation réelle.

Après chaque session (maximum 2 mois), vous réalisez et adressez à EDI FORMATION votre power point du contenu traité. Ce travail est soumis au jury (pour contrôle des connaissances, validation et/ou complément de formation si besoin)

DROITS D'INSCRIPTION

EDIAC : 250 euros (au lieu de 3 324 euros)

+ frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du stagiaire.

+ engagement du stagiaire à animer 50 jours de formation minimum en tant que formateur EDI FORMATION, dans les 24 mois suivant l'inscription (intra établissement, présentiel / virtuel).

L'abandon ou la rupture d'engagement par le stagiaire ou par EDI FORMATION, entraîne la perte du tarif préférentiel de 250 euros. Ce montant reste acquis pour frais de dossier et les droits d'inscription des sessions suivies, au tarif de 166,20 euros par jour de formation, seront facturés.